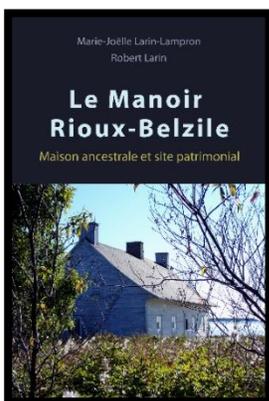


Vient de paraître



Marie-Joëlle Larin-Lampron et Robert Larin, *Le Manoir Rioux-Belzile. Maison ancestrale et site patrimonial*, Montréal, Éditions de la Sarracénie, 2021, 72 pages.
ISBN 978-2-921177-18-4, ISBN pdf 978-2-921177-17-7

L'édition imprimée en couleurs sur papier lisse, couverture rigide est disponible au prix de 15,00 \$ plus frais d'expédition

editions.sarracenie@gmail.com

L'édition numérique est parfaitement lisible sur une tablette électronique de même que sur un téléphone intelligent. On peut la télécharger gratuitement en format PDF :

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs4237417>

Sur l'ancien chemin du Roy longeant la seigneurie de Trois-Pistoles, le Manoir Rioux-Belzile reflète plus de deux siècles d'histoire avec ses fondations en pierres des champs, sa charpente à tenons et mortaises, son toit à deux versants retroussés et à larmiers cintrés, son isolation en écorces de bouleau... Il rappelle la société traditionnelle, la colonisation du Bas-Saint-Laurent, le régime seigneurial, l'agriculture, l'exploitation des ressources fluviales ainsi que ses transformations au XX^e siècle lorsque Trois-Pistoles est passée à l'ère industrielle et qu'une nouvelle vocation socioéconomique de villégiature s'est développée sur les grèves.

Les écrits d'Olivar Asselin racontant ses vacances passées en famille ainsi que l'antique chalet que son beau-frère et important architecte Omer Marchand a fait construire directement sur la grève vers 1915 prolongent les valeurs culturelles du site. Inspiré par l'authenticité et la beauté des lieux, l'artiste Léonard Parent dit Basque s'y est installé au cours des années 1953–1957 pour peindre le fleuve, les rochers, les battures, et « le vieux manoir Riou ».

Ce petit livre décrit un riche patrimoine mettant en évidence la beauté, la richesse, la diversité, la vitalité et la créativité des apports du Bas-Saint-Laurent à la culture québécoise. Il a été écrit et publié pour documenter et appuyer la résolution du Conseil de la MRC des Basques du 29 janvier 2021 demandant au ministère la Culture et des Communications d'accorder le classement du site patrimonial du Manoir Rioux-Belzile en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

